



# U.S.C. MONÉTEAU TIR A L'ARC

.....

## PIECES A FOURNIR POUR LES NOUVELLES INSCRIPTIONS ET RENOUVELLEMENTS JEUNES ( 7/17 ans) POUR LA SAISON 2023

- Soit le questionnaire de l'état de sante des mineurs, si vous avez répondu < OUI > a une ou plusieurs réponses vous devrez fournir nn certificat médical de non contre indication à la pratique du tir à l'arc et daté de moins d' 1 ans avec la mention < Y compris en compétition >
- La fiche d'inscription : avec l'adresse mail des parents et un numéro de téléphone mobile des parents pour les envois des informations par SMS
- 2 Photos identités récentes
- la fiche d'autorisation d'intervention chirurgicale pour les mineurs
- La fiche d'autorisation parentale de transport pour les mineurs
- La fiche d'autorisation de prise et diffusion d'image sur notre site

La licence vous sera envoyée par la Fédération ([noreply-ffta@cvf.fr](mailto:noreply-ffta@cvf.fr)) en format dématérialisée (PDF) à l'adresse mail donc vous avez spécifié sur la fiche inscription 24 heures environ après la validation par le club, ainsi que votre identifiant et votre mot de passe pour l'accès à votre <Espace licencié personnel sur le site de la FF.TA. > en cas d'absence d'adresse mail, elle sera envoyée à l'adresse mail du club

Pour le règlement possibilité de régler en deux fois, peut être échelonné sur 3 mois en cas de plusieurs licences (à partir de la 3 eme) dans la même famille résident à la même adresse

Le club prend les tickets loisirs au temps libres 2023 / 2024 de la C.A .F de l'Yonne ainsi que les coupons sports et chèques vacances délivré par l'A.N.C.V.

**Le club n'accepte pas les coupons sports de l'U. P. Sport.**

.....

**Le revêtement du sol du gymnase étant très fragile, suite à cela il est interdit de pénétrer sur l'aire de jeu avec les mêmes chaussures venant de l'extérieur, nous vous remercions de prévoir une autre paire de chaussures de sport pour l'accès à l'aire de jeu de cette salle, en cas ou votre enfant ne disposera pas d'une autre paire de chaussures, l'accès à l'aire de jeu se fera en chaussettes, ou pieds nues, mais dangereux car risque de glissade, suivant les directives reçu de la municipalité et des gardiens, donc en cas de refus de ce règlement, nous serions dans l'obligation de refuser l'accès à l'aire de jeu du gymnase à votre enfant (les gardiens serons chargés de vérifier le respect de ce règlement)**

